



Auvergne-Rhône-Alpes

Concilier conservation du sol, autonomie alimentaire et réduction du recours aux produits phytosanitaires dans des exploitations en polyculture élevage

Une photo illustrative du projet : en attente



Nombre d'agriculteurs impliqués
14

Structure porteuse de la demande
Association Conserva'Terre des Monts

Principale(s) orientation(s) de production
Polyculture-élevage
(majoritairement éleveurs bovins laitiers ou allaitants)

Principale thématique
Conservation des sols

Autres thématiques au cœur du projet
Autonomie alimentaire des élevages
Couverts végétaux
Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses

Structure d'accompagnement
Chambre d'agriculture du Rhône

Partenaires engagés
Rhône Conseil Élevage, FDCUMA du Rhône, Nicolas COURTOIS (consultant), MFR Saint Laurent de Chamousset, GIEE Sol-Union (Haute-Marne), Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

Date de reconnaissance du projet
14 septembre 2020

Durée du projet
3 ans

Territoire concerné
Monts et côteaux du Lyonnais

Organisme de développement agricole désigné par le GIEE pour la capitalisation des résultats
Chambre d'agriculture du Rhône

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet du groupe s'inscrit en continuité des travaux réalisés depuis 2017. Il s'agit donc pour les trois années à venir de continuer de faire évoluer et de perfectionner les pratiques pour arriver à concilier autonomie alimentaire et réduction du travail du sol en limitant le recours aux produits phytosanitaires (glyphosate en particulier). Pour cela, il prévoit des temps de formation, d'accompagnement collectif et individuel et d'expérimentation.

Quatre thématiques « techniques » seront traitées chaque année en formation : la couverture des sols, la gestion des adventices, de la fertilisation et les propriétés du sol, pour accompagner l'évolution des pratiques.

Trois thématiques seront approfondies, pour envisager l'évolution des pratiques à l'échelle du système :

- l'autonomie alimentaire, avec la réalisation de diagnostics, d'une journée de formation et d'un plan d'action pour l'optimiser.
- l'aspect économique des itinéraires techniques, et notamment l'optimisation des charges de mécanisation.
- la biologie du sol, en lien avec les données issues de leurs exploitations.

En parallèle, de l'expérimentation est également prévue. D'une part, le groupe aura un accès privilégié aux suivis et résultats d'essais menés par la Chambre d'Agriculture du Rhône, notamment concernant le choix des variétés et la conduite du maïs dans des itinéraires sans labour et la couverture des sols avec des dérobées fourragères. Des visites de ces essais seront prévues avec le groupe. D'autre part, ils seront acteurs de ces essais en mettant en place sur leurs exploitations une parcelle d'essai « satellite », notamment concernant la couverture du sol.

Différents suivis individuels (analyses chimiques et composition biologique du sol, IFT en lien avec les références territoriales, quantités de glyphosate, fertilisation, indicateurs en lien avec une MAEC Sol, ...) seront support d'échanges et de réflexion au sein du groupe et du temps sera consacré à l'accompagnement individuel de chaque exploitant, via des visites sur chaque exploitation.

La diffusion des résultats et des actions du groupe seront permises via les canaux de communication de la Chambre d'Agriculture, le site dédié aux travaux menés par les GIEE ainsi que l'organisation de visites et journées techniques ouvertes aux exploitants du département.